

**Séminaire organisé par la Cour administrative suprême de Suède  
en collaboration avec l'ACA-EUROPE**

**« Décisions préjudicielles de la Cour de justice  
de l'Union européenne – de CILFIT à Consorzio »**

Du 8 au 10 octobre 2023  
Stockholm, Suède

**PROGRAMME**

<b>Dimanche 8 octobre</b>	
16 h 00	<b>Conseil de l'ACA-Europe/Conseil d'administration de l'association</b> (réservé aux membres du conseil ; environ 15 participants)
Adresse :	<i>Cour administrative suprême de Suède Birger Jarls torg 13</i>
18 h 00	<b>Exposition au Palais royal</b> « Des Vasa aux Bernadotte, 1523–1973–2023. La culture au service du royaume »
Adresse :	<i>Västra valvet, Yttre Borggården Palais royal</i>
19 h 00	<b>Dîner de bienvenue officiel</b>
Adresse :	<i>Maison de la Noblesse Riddarhustorget 10</i>
<b>Lundi 9 octobre</b>	
8 h 30	<b>Inscription et café sur le lieu du séminaire</b>
Adresse :	<i>Eric Ericsonhallen Kyrkslingan 2-4</i>
9 h 30	<b>Ouverture du séminaire - Discours de bienvenue</b>  Helena Jäderblom, présidente de la Cour administrative suprême de Suède  Kari Kuusiniemi, président de la Cour administrative suprême de Finlande
9 h 45	<b>Présentation du rapport général</b>  Sarah Helaoui, Emma Millberg et Sofia Karlsson Wramsmyr, juges rapporteurs à la Cour administrative suprême de Suède





10 h 15	<b>Nouveaux développements concernant la doctrine de l'acte clair</b> Koen Lenaerts, président de la Cour de justice de l'Union européenne
10 h 45	<b>Photo de groupe des participants et pause-café</b>
11 h 15	<b>Première séance : Formuler la demande de renvoi préjudiciel</b> Modérateur : Anna Wallerman Ghavanini, professeure adjointe à l'Université de Göteborg
13 h 15	<b>Déjeuner</b> <i>Musée Moderna</i>
14 h 45	<b>Deuxième séance : Exposé des motifs lorsqu'un renvoi préjudiciel n'est pas demandé – quel est l'objectif sous-jacent ?</b> Modérateur : Jörgen Hettne, professeur à l'Université de Lund
17 h 00	<b>Fin de la première journée de séminaire</b>
19 h 00	<b>Dîner</b> <i>Musée national</i> <i>Södra Blasieholmshamnen 2</i>

## Mardi 10 octobre

9 h 00	<b>Café sur le lieu du séminaire</b>
9 h 30	<b>Troisième séance : Les choix des juridictions nationales affectent l'ordre juridique de l'UE, mais est-ce vraiment leur rôle d'aider à maintenir le système constitutionnel de l'UE ?</b> Modérateur : Dr Anna Wetter Ryde, du Swedish Institute for European Policy Studies
11 h 15	<b>Réflexion sur le rapport général et les discussions du séminaire</b> Anna Wetter Ryde, Chargé de recherche senior en droit de l'Union européenne à l'Institut suédois d'études politiques européennes Jörgen Hettne, Professeur à l'université de Lund
11 h 40	<b>Remarques de clôture et présentation du prochain séminaire, à Zagreb</b> Helena Jäderblom, présidente de la Cour administrative suprême de Suède Kari Kuusiniemi, président de la Cour administrative suprême de Finlande Inga Vezmar Barlek, présidente de la Haute Cour administrative de la République de Croatie





12 h 00

**Déjeuner**

*Eric Ericsonhallen*

Fin du séminaire

